
Charte d'accueil de l'espace jeux

Cette charte garantit l'engagement des adultes au mode de fonctionnement du service et permet un accueil de qualité aux enfants.

L'espace-jeux est un service municipal, proposé dans le cadre du Relais petite enfance.

La responsable du Relais petite enfance est garante de la sécurité et est chargée du bon fonctionnement de l'espace-jeux. Elle s'occupe de l'aménagement de l'espace et de la mise en place des différents jeux et éventuelles animations. Elle est attentive à la cohésion du groupe et à l'écoute de chacun.

En l'absence de la responsable, l'espace-jeux est fermé. L'information se fera par affichage, mail et sur le site de la ville de Betton.

Ces matinées favorisent l'éveil et la socialisation des enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte référent, assistant.e maternel.le ou garde d'enfants à domicile. C'est aussi un lieu d'écoute et d'échanges entre adultes et enfants. Il a également pour objectif le soutien à la pratique professionnelle.

La fréquentation du lieu gratuite, l'inscription est obligatoire.
Les participants s'engagent au respect de cette charte.

Modalités d'accueil et d'inscription

L'accueil se fait de 9h à 11h30 le lundi, mardi, mercredi et vendredi matin. Certaines matinées sont également proposées lors des vacances scolaires.

La participation des enfants se fait avec l'accord écrit des parents, un document type est à remettre à la responsable lors de la première participation. Il est recommandé de fréquenter l'espace-jeux après la période d'adaptation, une fois l'enfant familiarisé avec son mode d'accueil.

Les souhaits d'inscriptions se font auprès de la responsable pour chaque période entre les vacances scolaires, en fonction des disponibilités. La fréquentation est limitée à une matinée par semaine. Le nombre d'enfants présents est de 15 au maximum.

Il est possible à tout moment de l'année choisir de s'inscrire ou de suspendre sa venue.

Des ateliers animés par un intervenant extérieur (éveil musical, corporel...) peuvent faire l'objet d'une inscription spécifique.

En cas d'absence de un ou de plusieurs enfants, il est impératif de prévenir afin que la place puisse être proposée à une autre personne.

Les modalités d'inscription figurent sur la fiche « Comment s'inscrire » jointe à ce document ou disponible sur le site de la ville de Betton à la page du Relais petite enfance.

Santé de l'enfant

Les enfants doivent être à jour de leurs vaccinations.

Un enfant malade ne peut pas fréquenter l'espace jeux.

Règles de fonctionnement

Chaque adulte apporte ce qui est nécessaire à l'enfant (change, chaussons, doudou....).

Il convient d'être vigilant par rapport au port d'accessoires (collier d'ambre, barrette, élastique, boucle d'oreilles, chaînette...) afin d'assurer la sécurité des plus petits.

Pour la tranquillité et le respect de chacun l'utilisation des téléphones portables sera admise à titre exceptionnel.

L'adulte, avec l'accord de la responsable, peut photographier les enfants dont il est responsable de manière exceptionnelle (ex : lors de l'organisation d'une animation spécifique).

Les enfants restent sous la responsabilité de l'adulte référent, ils ne pourront être confiés à une autre personne pendant la durée de l'espace-jeux.

Déroulement des matinées

Afin de respecter le rythme de vie de chacun et le sommeil des plus petits, les heures d'arrivée et de départ sont libres. Aucun espace de repos n'est prévu dans les locaux.

L'espace est aménagé en différents « coins ». Chaque enfant est libre de circuler entre les différents espaces (espace moteur, jeux de transvasement, de construction, d'imitation, atelier peinture, collage...). Les ateliers ont pour objectif de favoriser l'exploration, la découverte et l'autonomie. En ce sens, une tenue adaptée est à privilégier (vêtement ne freinant pas la motricité, ne craignant pas les tâches de peinture...).

Un temps de comptines et histoires est proposé en milieu de matinée, l'occasion de se dire bonjour et d'être réunis. Les enfants sont invités à se regrouper avec les adultes pour partager ce moment.

Tout au long de la matinée et avant de quitter l'atelier d'éveil, chacun participe au rangement des jeux et jouets.

Rôle et place des adultes

La responsable assure le bon déroulement des matinées en collaboration avec les adultes présents.

Les adultes veillent à se répartir dans la salle et à accompagner les enfants dans leurs jeux et découvertes. Chaque adulte peut prendre l'initiative de proposer une animation, l'atelier d'éveil étant un lieu de transmission de savoir-faire.

L'adulte, par sa présence, sécurise l'enfant et l'accompagne, en s'appuyant sur les compétences de l'enfant. Les adultes sont attentifs à l'ensemble des enfants pour favoriser le bon déroulement des matinées et les interactions.

Les adultes présents font preuve de discrétion, de tolérance et veillent à respecter la vie privée des enfants et des adultes présents.

*Merci pour votre collaboration pour le bon déroulement
des matinées d'espace-jeux.*

Relais petite enfance

02 99 55 33 45 rpe@betton.fr

